

Thermographie aérienne de la ville de Kaysersberg

Exploiter les données sur http://carto.agglo-colmar.fr/THERMOGRAPHIE_KB/bg/config/bg_thermo/

Avertissement

La thermographie aérienne infrarouge permet de **mesurer la température des toitures**.

Si l'habitation est occupée et chauffée, il est donc possible de disposer d'**une information sur l'état d'isolation de la toiture**.

Ces éléments ne remplacent ni le diagnostic de performance énergétique (obligatoire en cas de location ou vente d'un bien immobilier) ni la visite énergétique proposée en complément dans le cadre de l'opération.

Les résultats de la thermographie doivent être interprétés par un spécialiste. Il convient en effet de tenir compte de l'utilisation, de l'occupation, de l'affectation et de la géométrie du bâtiment pour disposer d'une analyse pertinente des résultats. Ceux-ci ne permettent pas la comparaison de bâtiments entre eux.

Recherche d'un bâtiment

La recherche d'un bâtiment peut se faire :

- par adresse : Menu « Recherche une adresse » puis « Adresse » , choisir ensuite la commune, la rue et le numéro de voirie et cliquer sur « valider »

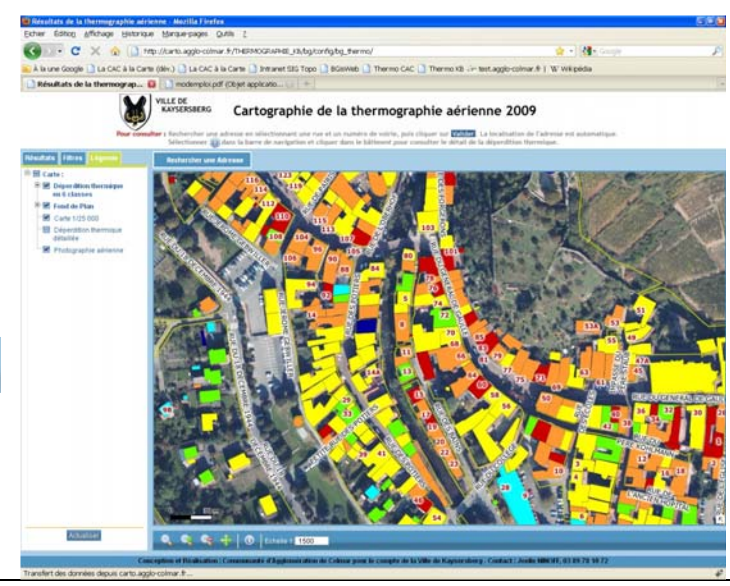
Si votre adresse n'est pas dans notre base de données, utilisez un numéro à proximité et déplacer vous ensuite sur la carte.

- Interactivement sur la carte, en utilisant la commande Zoom+ en bas de l'écran (cliquer sur l'icône et dessinez un rectangle sur l'emprise de la carte)





Cet outil vous permet de glisser la carte vers le nord, l'est, l'ouest…



Consulter les résultats détaillés d'un bâtiment

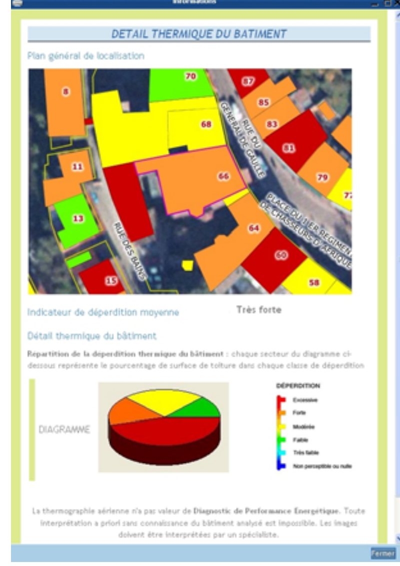
Pour consulter le détail des déperditions thermiques d'un bâtiment vous pouvez :

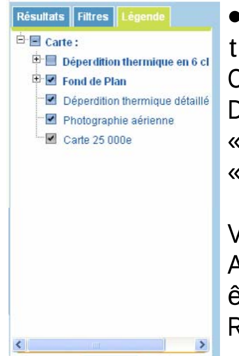
- **consulter la fiche statistique d'un bâtiment :**

Pour cela, après avoir localisé un bâtiment, cliquer sur l'icône ci contre (en bas de l'écran) pour activer la fonction « information », puis cliquer sur un bâtiment de la carte.

Dans l'onglet « Détail du bâtiment » à gauche de la carte, apparaît dans la liste « Adresse » un ou plusieurs bâtiments. Cliquer ensuite sur le dans la liste.

Une fenêtre apparaît avec le détail thermique du bâtiment. Vous pouvez imprimer cette fiche (icône imprimante en haut à gauche de la fenêtre).





- **consulter la carte thermique détaillée**, c'est-à-dire l'image thermique obtenue après le survol.

Cliquer dans l'onglet « Légende » en haut à gauche de la carte. Décocher « déperdition thermique en 6 classes » et cocher « Déperdition thermique détaillée ». Cliquer ensuite sur le bouton « Actualiser » en bas de la liste.

Vous obtenez le détail des mesures par bâtiment. Attention, l'interprétation de cette image doit être effectuée par un spécialiste.
Rendez vous dans votre Espace Info Energie !

